

07.09.
2023

Le Marche-Avec, bateau emblématique de Concarneau reprendra la mer après une période de réparation

Après 18 mois d'absence des eaux concarnoises en raison de travaux de réparation essentiels, le Marche-Avec, est sur le point de reprendre vie en 2024. La Ville de Concarneau est heureuse d'annoncer que, dès octobre prochain, un appel d'offres sera lancé pour redonner à ce trésor maritime son éclat d'antan.



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



La dernière sortie du Marche-Avec remonte à octobre 2021. En juin 2022, lors de la mise à nue de la coque pour une vérification des bordés, d'importantes dégradations ont été constatées. Face à l'ampleur du coût des travaux diagnostiqués par le charpentier de marine et l'augmentation des coûts due à la guerre en Ukraine, la Municipalité avait décidé de suspendre temporairement les travaux de rénovation.

Après une récente étude en début d'année, la Ville de Concarneau a pris la décision de redonner vie au navire en lançant un appel d'offres en octobre prochain. L'objectif principal sera de remplacer la partie immergée du bateau, également appelée "œuvres vives". De plus, tous les bordés d'origine en bois exotique seront remplacés par du chêne. L'objectif est de permettre au Marche-Avec de reprendre la mer dès l'été 2024.

Les bateaux sont un trésor précieux de la Bretagne, rappelant l'histoire maritime riche de la région. Au début du XXe siècle, Concarneau était le premier port sardinier de France, avec de nombreuses flottilles animant ses bassins. Le Marche-Avec, une réplique fidèle des rapides cotres-sardinières des années 1920 qui collectaient la pêche des chaloupes sardinières pour la ramener à terre

CONTACT PRESSE :
Direction de la communication
Bénédicte RAY-LE CORRE
02 98 50 39 04
benedicte.raylecorre@concarneau.fr

VILLE DE CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville - BP 238
29182 CONCARNEAU

+ D'INFOS : www.concarneau.fr

rapidement, a été construit dans le cadre du Concours des bateaux des côtes de France de la revue "Le Chasse-Marée" lors du rassemblement de Brest en 1992. Le bateau a été classé "Bateau d'Intérêt Patrimonial" en 2011.

Le Marche-Avec, bateau labellisé d'intérêt patrimonial, est la propriété de la Ville de Concarneau, et l'association des Amis du Marche-Avec en assure son entretien courant et le fait naviguer pour le plus grand plaisir de tous.

La Ville de Concarneau est impatiente de voir le Marche-Avec retrouver les flots et invite les habitants à suivre de près cette restauration qui rendra hommage à notre patrimoine maritime.